

Hellio Ingénierie dresse le portrait des premiers demandeurs Mon Accompagnateur Rénov'

Depuis l'entrée en vigueur de la réforme MaPrimeRénov' au 1^{er} janvier 2024, qui subventionne les ménages procédant à des rénovations d'ampleur, les Français ont l'obligation de se faire accompagner par un professionnel agréé Mon Accompagnateur Rénov'.

Depuis le 15 février 2024, la politique de rénovation énergétique des logements est de nouveau sous le coup d'un effort de simplification, amorçant une nouvelle réforme du dispositif MaPrimeRénov'. 140 000 rénovations d'ampleur sont désormais visées en 2024 au lieu des 200 000 initiales. L'objectif étant de garantir aux ménages des économies d'énergies et un financement permettant de réduire le reste à charge.

Hellio Ingénierie, bureau d'études spécialisé dans la performance énergétique et filiale du groupe Hellio, a obtenu l'agrément Mon Accompagnateur Rénov' en décembre 2023. Sur la base de 200 demandes réalisées en janvier et février 2024, Hellio Ingénierie dresse un premier bilan du profil type des Français qui ont sollicité son expertise afin de procéder à une rénovation d'ampleur.

- 87 % sont des propriétaires occupants
- 91 % des demandes concernent des maisons individuelles
- 34 % des demandeurs sont des ménages modestes et très modestes et 66 % des demandes concernent des ménages supérieurs et intermédiaires
- 52 % des demandes sont des passoires thermiques (lettre F et G du DPE avant rénovation).
- 20 % des demandeurs ne savent pas quels travaux mettre en place
- 14 % recherchent des artisans



« Les premiers enseignements des demandeurs Mon Accompagnateur Rénov' auprès de Hellio Ingénierie démontrent qu'il était nécessaire de créer un statut qui permet à un interlocuteur unique de confiance d'accompagner de bout en bout les ménages, en répondant à leurs questions, et en prenant en charge toutes les démarches nécessaires. Face à la complexité des travaux de rénovation énergétique, à leur coût, à la diversité des aides et à la multiplicité des interlocuteurs, de nombreux ménages sont perdus et peuvent être tentés par des mono travaux qui paraissent plus simples mais qui s'avèrent dans la majorité des cas contre productifs thermiquement et économiquement », explique Julien Outin, Responsable de Hellio Ingénierie.



Les ménages aisés plus enclins à recourir au dispositif Mon Accompagnateur Rénov'

La rénovation énergétique des logements est cruciale pour atteindre les objectifs climatiques. En effet, l'usage des bâtiments représente près d'1/5^e des émissions de gaz à effet de serre du pays. Alors que le Gouvernement visait initialement 200 000 rénovations d'ampleur en 2024, l'objectif a été récemment revu à la baisse pour atteindre 140 000 rénovations. Cette politique globale de rénovation énergétique a été mise en place pour accélérer les travaux les plus performants, permettant ainsi un gain d'au minimum deux classes au Diagnostic de Performance Énergétique (DPE).

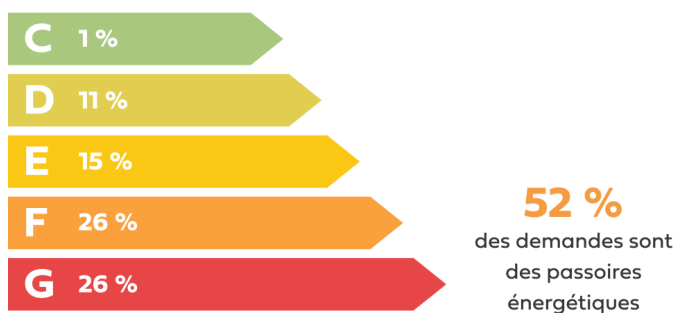
Si le parcours accompagné est ouvert à toutes les catégories de ménages, les travaux pourront être pris en charge en fonction des revenus du foyer, du gain de classe énergétique et du coût des travaux.

Par exemple, pour un ménage aux revenus supérieurs, un passage de la lettre G à la lettre B et un coût de travaux de 70 000 € HT, la prime rénovation d'ampleur pourra atteindre 31 500 €. Avec les mêmes conditions dans le cas d'un ménage très modeste, la prime sera de 63 000 €.

Avec 66 % des demandes provenant de ménages supérieurs et intermédiaires et 34 % de demandes issues de ménages modestes et très modestes, la proportion des ménages les plus aisés à demander un accompagnement Mon Accompagnateur Rénov' auprès de Hellio Ingénierie peut s'expliquer par des revenus plus importants pour financer le reste à charge d'une rénovation d'ampleur.



Un accompagnement de proximité adapté aux besoins des territoires



Depuis le début de l'année, Hellio Ingénierie a recensé plus de 200 demandes d'accompagnement de projets de rénovation d'ampleur. Des demandes principalement liées à des travaux au sein de maisons individuelles (91%) contre 9% pour des appartements. 87% des demandeurs sont des propriétaires occupants et 9% des propriétaires bailleurs.

Autre enseignement, 20 % des ménages ayant sollicité Hellio Ingénierie ne savent pas quels travaux mettre en place. 14 % des demandeurs sont d'ailleurs en recherche d'artisans, 19 % d'entre eux ont lancé un ou plusieurs devis.



Preuve qu'un accompagnement sur-mesure est donc nécessaire afin d'orienter au mieux les ménages et les aider dans la maîtrise de leur consommation énergétique. Les équipes de Hellio Ingénierie procèdent ainsi à un suivi à chaque étape : audit énergétique, mobilisation d'aides financières, accompagnement de travaux, assistance aux démarches en ligne...

Déjà présent en Ile de France, Rhône (69), Indre-et-Loire, à Tours (37), Loire-Atlantique à Nantes (44) et en Gironde (33) Hellio Ingénierie ambitionne de couvrir le territoire national d'ici les prochains mois.



« Avec l'agrément *Mon Accompagnateur Rénov'* obtenu en décembre 2023 par sa filiale B2C Hellio Ingénierie, le groupe Hellio confirme sa capacité d'accompagnement de tous les consommateurs d'énergie, d'un ménage à une collectivité, un industriel ou une copropriété.

Les rénovations d'ampleur sont à accélérer en France par des solutions simples, efficaces et performantes. Les dispositifs existants, en particulier les Certificats d'Économies d'Énergie, doivent être renforcés pour atteindre nos objectifs nationaux d'efficacité énergétique », soutient Pierre Maillard, Président de Hellio.

Cas concret d'un ménage accompagné par Hellio Ingénierie

Personne seule,
Maison de 63 m² à Villejuif, chauffée au gaz
Ménage violet

Étiquette énergétique avant travaux : G
Étiquette énergétique après travaux : B

Scénario de travaux choisi :

- ITE
- Isolation combles perdus
- Isolation des planchers bas
- Chauffe eau thermodynamique
- Installation de robinets thermostatiques
- PAC air/eau
- Changement de la porte d'entrée et de 7 fenêtres

Coût des travaux : 81 406,94 € TTC

Accompagnement *Mon Accompagnateur Rénov'*: 2 508 € TTC

Aides mobilisées :

42 000 € MaPrimeRénov' Rénovation d'ampleur dont 10 % bonus sortie de passoire énergétique

800 € aide accompagnement *Mon Accompagnateur Rénov'*

Reste à charge : 41 114,94 €

Étapes du dossier :

- ✓ Audit énergétique
- ✓ Visite technique Hellio Ingénierie
- ✓ Sélection des artisans par le propriétaire



- Contrôle du devis de travaux et conseils d'Hellio Ingénierie pour sélectionner les intervenants
- Demande des aides
- Signature des devis
- Début des travaux : juin 2024
- Suivi du chantier
- Visite finale pour contrôler la réalisation des travaux et la cohérence avec le scénario sélectionné
- Conseils sur l'utilisation et l'entretien des nouveaux équipements et pédagogie via les ecogestes
- Dépôt du dossier final d'aides

Contact Presse Hellio

50 rue Madame de Sanzillon - 92110 Clichy
Julie Baquet - communication@hellio.com - 06 68 61 86 66

Contacts Presse Enderby

Sarah El Maroudi – sel@enderby.fr - 06 38 73 77 82
Edith Maviel – ema@enderby.fr - 07 64 89 59 74

A propos Hellio ingénierie

Société de conseil spécialisée dans la performance énergétique, Hellio Ingénierie est l'expert de référence pour les particuliers. Agréé Mon Accompagnateur Rénov', Hellio Ingénierie est l'interlocuteur privilégié pour les accompagner dans leurs rénovations globales et performantes.

Audit énergétique, mobilisation d'aides financières, accompagnement de travaux, suivi sur le terrain, Hellio Ingénierie délivre un accompagnement sur mesure, personnalisé et ancré dans les réalités terrain de chacun, pour aider concrètement les consommateurs à maîtriser leurs dépenses énergétiques.